



*L'Etoile
Civique*

16-18, place Duplex

75015 PARIS

Tél. /Fax : 09 53 80 75 14

Email : etoile.civique30@gmail.com

Assemblée générale ordinaire de l'Etoile Civique

-

Procès-verbal de la séance du lundi 22 novembre 2020

Les adhérents de l'association L'Etoile Civique se sont réunis le lundi 22 novembre 2021 à 14h dans le salon des mariages de la Mairie du 15^e arrondissement de Paris. Une convocation a été préalablement adressée le 21 octobre 2021 aux adhérents par courrier électronique ou par voie postale conformément aux dispositions statutaires.

Etaient présents les administrateurs suivants : Messieurs Jean-Luc SANS, Jean-Claude MORETTON, Claude BARTOS, François CASTILLE, André MILANO ainsi que Madame Elodie BERGERON.

Etaient représentés Messieurs Philippe MESNARD et Bernard PINET

La séance est déclarée ouverte par Monsieur Claude BARTOS en sa qualité de Président à 14h15 par le discours suivant :

« Mes premiers mots seront pour vous remercier de votre présence. Je reconnais dans l'assistance de nombreux visages fidèles à nos Assemblées Générales. Merci à nos adhérents de province qui n'ont pas hésité à passer l'après-midi avec nous.

Je remercie Monsieur Philippe GOJJON, Maire du 15^e arrondissement, Mesdames DOUCERÉ, de LA ROCHEFOUCAULD et LETANG pour l'obtention gracieuse de cette salle dans laquelle se tient notre assemblée générale, ainsi que le personnel communal pour la disponibilité et la préparation de la salle.

Je rappelle que statutairement une assemblée générale contribue à la bonne marche de l'association et est ouverte au dialogue le plus large possible dans le respect et la dignité des propos échangés.

A cet instant je vous demande d'honorer par un instant de recueillement, la mémoire de nos adhérents décédés au cours de l'année 2020 : Monsieur Serge GUILLEMOT qui fut Président de notre Institution pendant de nombreuses années, ainsi que celles de Messieurs René MARBOT, Michel MARLIN, Jacques BOUNOT. »

A la suite de ce discours, M. André Milano est désigné au poste de secrétaire de séance (désignée à l'unanimité des membres présents).

M. Jean-Claude MORETTON est désigné au poste d'assesseur de séance (désigné à l'unanimité des membres présents)

Le Président s'assure alors que le quorum est atteint conformément aux statuts en vigueur.

La feuille d'émargement fait état de tant de personnes présentes.

.....	13
Nous avons reçu :	
- Pouvoirs en blanc 0
- Pouvoirs au Président ou a toute personne de son choix : 23
- Pouvoirs nominatifs au Président 10
- Pouvoirs divers à Mme ou M. BERGERON 1, PINET (J-L) 1, MORETTON 1,	3
.....	Total 49 sur 69

Le Quorum atteint est donc de 49 adhérents au moment où commence l'AGO et permet, selon les statuts en vigueur, de délibérer sur les points à l'ordre du jour.

La séance est donc ouverte selon l'ordre du jour suivant :

- 1 - Allocution de bienvenue du Président
- 2 - Rapport moral du Président
- 3 - Rapport d'activité présenté par la Secrétaire Générale
- 4 - Rapport et compte rendu financier du Trésorier pour l'exercice 2020
- 5 - Approbation sur les rapports présentés
- 6 - Activités 2021
- 7 - Fixation du montant des cotisations 2022

2. Rapport moral du Président

Claude BARTOS, dans son rapport moral fait part des difficultés rencontrées par l'association depuis au moins 3 ans ; ces difficultés ont été liées d'une part à la crise sanitaire qui a sévi dans le pays et qui perdure encore et d'autre part à la santé précaire qu'a connu l'ancien président Serge GUILLEMOT, qui l'avait amené à transférer à son domicile la plupart des dossiers et des documents administratifs et comptables, rendant toute action difficile voire impossible. Monsieur GUILLEMOT est malheureusement décédé depuis.

Il explique que depuis un certain temps les AG annuelles n'avaient pu se tenir et que l'activité reprend grâce à une nouvelle gouvernance dont il sera fait état dans le rapport d'activité. Une assemblée générale électorale, qui renouvellera le tiers sortant des administrateurs, se tiendra au printemps 2022.

Il annonce également qu'il a œuvré auprès du Comité de la Flamme, pour que notre adhésion ainsi que notre numéro d'adhésion soient conformes à notre histoire.

Il dresse ensuite le bilan des effectifs de l'association Situation sur les effectifs et cotisation en 2020 de notre institution.

Appels de cotisations adressés le 22 février 2020 à 457 adhérents

À jour de cotisations	:	69
Adhérents n'ayant pas reconduit leur adhésion	:	388
NPAI	:	22
Décédés	:	3

3. Rapport d'activité de la Secrétaire Générale

La secrétaire générale, Elodie BERGERON, refait l'historique des derniers semestres, bien chargés

- Le CA a été convoqué le 23 mars 2020 et a dû être annulé pour cause de COVID 19
- Une note sur la situation de l'association a été adressée aux administrateurs le 10 juillet 2020
- Un conseil d'administration extraordinaire s'est tenu le 21 novembre 2020
- Puis une assemblée générale extraordinaire a été convoquée le 19 octobre 2020, suivie d'une assemblée générale statutaire tenue le 16 novembre 2020 et qui a eu pour seul but de ratifier les nouveaux statuts
- Le même jour s'est tenue une assemblée générale ordinaire pour modifier le règlement intérieur

- Par ailleurs et comme cela se fait depuis de nombreuses années, l'Etoile Civique a fait un don à l'AFM Téléthon, pour soutenir la recherche contre la myopathie, en décembre 2020. Malheureusement, en raison du contexte sanitaire grave, il ne nous a pas été possible d'organiser des cérémonies de remise de médaille en présentiel, néanmoins 33 dossiers ont été instruits. Toujours pour les mêmes raisons, l'association n'a pas participé au ravivage de la Flamme.
- Une page Facebook a été mise en place en décembre 2020, comme nous nous y étions engagés et ceci afin d'améliorer la communication extérieure sur les réseaux sociaux et pour rendre visible l'intégralité de nos actions. Nous vous engageons à consulter cette page et à vous y abonner si ce n'est déjà fait.
- Bien sûr à tout cela s'ajoute un gros travail administratif de gestion, appel et relance des cotisations, envoi des médailles et diplômes, correspondance avec les adhérents.

Elle soumet ensuite son rapport au vote des adhérents.

4. Rapport et compte rendu financier du Trésorier pour l'exercice 2020

François CASTILLE, trésorier de l'association exprime toutes les difficultés rencontrées pour toutes les raisons citées précédemment et à cause de la mise en place un peu forcée de la nouvelle gouvernance. Néanmoins grâce à un travail acharné et perspicace, nous arrivons à présenter un bilan dont le résumé suit :

- Le compte de résultat 2020 fait ressortir un total de produits de 8152,52€ pour un total de charges de 8 842,76€
- Les produits concernent les produits d'exploitation, les produits financiers et les produits non identifiés
- Les charges sont relatives aux charges d'exploitation, aux charges financières et aux charges non identifiées.
- En ce qui concerne le Bilan, l'actif est de 62 052,58€ et le passif correspondant au report au 1^{er} janvier 2020 de 62 742,82€ et du déficit de - 690, 24€ de 2020 s'élève donc à 62 052,58€

En l'absence de vérificateurs aux comptes il est demandé des candidatures pour la prochaine assemblée générale qui aura lieu au printemps 2022. Monsieur MORETTON accepte la mission.

Le trésorier demande l'autorisation de clôturer le compte à la caisse d'épargne.

5. Approbation sur les rapports présentés

Le rapport moral et d'activité ainsi que le rapport financier sont votés à l'unanimité.

6. Activités 2021

En 2021, nous souhaitons mettre en place d'un site Web afin d'améliorer la communication interne et externe de notre Institution. , la création d'un journal interne, la reprise des cérémonies, dont une au Sénat, dès que la situation sanitaire le permettra. Par ailleurs des actions de développement promouvant le civisme auprès des jeunes et des seniors vont être entreprises.

A ce jour, encore 23 récipiendaires n'ont pas pu recevoir leurs médailles du fait des difficultés d'organisation liées à la crise sanitaire.

7. Fixation du montant des cotisations 2022

La crise sanitaire que notre pays vit en ce moment nous avait amené à offrir la cotisation à nos adhérents en 2021 en signe de solidarité.

En 2022, nous proposons de ne pas augmenter la cotisation, dont le tarif est toujours le même depuis des années, et de la fixer à 30 euros.

Proposition adoptée à l'unanimité.

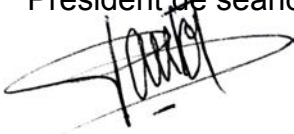
8. Questions diverses

- Une remarque intéressante est faite sur le ratio montant des cotisations/nombre d'adhésions
- Le président fait état des associations, membres de l'Etoile Civique, qui sont toutes satisfaites et remercient l'association pour toutes les actions menées.
- Une question est posée sur la possibilité de la mise en place pour les adhérents du prélèvement mensuel pour payer la cotisations. Le trésorier fait état du travail administratif supplémentaire que cela engendrerait et qu'il n'y était pas favorable.
- Le Vice-président Jean Luc SANS, remet ensuite la médaille d'Or de l'Etoile Civique à Claude TESTE

L'ordre du jour étant épuisé et les adhérents n'ayant pas de questions supplémentaires, le Président de séance lève la séance de l'Assemblée Générale ordinaire 2020 à 15h35.

Procès-verbal rédigé le 30 novembre 2021,

Claude BARTOS
Président de séance



André MILANO
Secrétaire de séance



Jean-Claude MORETTON
Assesseur

